



Paris, le 16 octobre 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Journée anti-gaspillage alimentaire : le Comité national de suivi du Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire fixe les grands chantiers pour 2016

A l'occasion de la journée nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire, le Comité national de suivi du Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire, qui réunit l'ensemble des acteurs des filières alimentaires et les administrations concernées s'est réuni.

En ouverture du comité, Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement, a rappelé la mobilisation de l'ensemble du gouvernement sur le sujet et salué la présence des principales administrations concernées, relevant du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, du Ministère des Affaires Sociales et du Secrétariat d'Etat chargé des Personnes Handicapées et de la lutte contre l'exclusion, du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique et du Secrétariat d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie Sociale et Solidaire, qui travaillent la main dans la main, chacun dans leur domaine de compétence, sur ce sujet.

Pour rappel, le pacte national contre le gaspillage alimentaire signé en juin 2013 comporte 11 mesures issues de la réflexion menée avec les acteurs de la chaîne alimentaire et fondées sur l'engagement des acteurs de l'ensemble de la chaîne alimentaire.

Cette réunion a permis de mettre en évidence la forte mobilisation de l'ensemble des membres signataires du pacte qui ont mis en place de nombreuses actions notamment dans le domaine de la restauration hors foyer (collective et commerciale), de la distribution, des marchés de gros, de la production agricole, de l'industrie agroalimentaire, des artisans, des marchés de gros, des associations environnementales, des associations caritatives et des collectivités territoriales.

Un point a été fait sur les suites données au rapport parlementaire de Guillaume Garot présenté en avril 2015.

Cette réunion a été l'occasion de lancer une feuille de route qui fixe le programme de travail pour l'année 2016.

Parmi les grands chantiers qui seront menés figurent :

- la mise en place d'un groupe de travail afin d'examiner les évolutions réglementaires à opérer sur les dates de péremption ;
- la mise à disposition d'une convention-type pour les dons des GMS aux associations caritatives ;

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques visant à lutter contre le gaspillage alimentaire à destination des établissements hospitaliers et médico-sociaux ;
- la mise en place d'un groupe de travail visant à échanger sur l'éducation à la lutte contre le gaspillage alimentaire chez les jeunes et à proposer des outils pédagogiques adaptés ;
- la réalisation d'une étude par l'Ademe pour quantifier les pertes et gaspillages tout au long de la chaîne alimentaire ;
- le lancement d'une campagne de sensibilisation large sur le sujet qui sera notamment diffusé via les réseaux sociaux.

Pour en savoir plus sur les actions menées sur la lutte contre le gaspillage alimentaire :

<http://agriculture.gouv.fr/anti-gaspi/anti-gaspi>

Pour en savoir plus sur l'appel à projets 2015 du Programme National pour l'Alimentation :

<http://agriculture.gouv.fr/lancement-de-lappel-projets-2015-du-programme-national-pour-lalimentation-pna>

Pour télécharger le kit de communication : <http://agriculture.gouv.fr/le-kit-de-communication-anti-gaspi>